



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

## Livret Candidat

Option Facultative - Examen ponctuel terminal des  
Baccalauréats généraux, technologiques

ÉPREUVE :  
Basket-Ball

Année scolaire 2011-2012

RECTORAT  
4 rue Georges Enesco 94010 CRETEIL cedex  
Téléphone : 01.57.02.68.46 - Télécopie 01.57.02.68.51

Arrêté du 9 avril 2002  
Note de service n° 2002-131 du 12 juin 2002  
modifiée par la note de service n°2003-119 du 31 juillet 2003

*« L'enseignement d'option facultative est une approche spécialisée fondée sur la pratique approfondie d'une ou deux activités physiques, sportives et artistiques... L'objectif principal est de poursuivre l'approfondissement du processus de préparation et de réalisation d'une performance dans une activité spécifique.. »*

**Evaluation de l'option facultative en E.P.S :**

- ☞ *« Elle relève soit du contrôle en cours de formation, soit de l'examen ponctuel terminal. »*
- ☞ *« Les candidats dispensés de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive ne peuvent présenter l'épreuve facultative. De même les candidats à l'épreuve d'éducation physique et sportive de complément ne peuvent s'inscrire à l'épreuve facultative »*

**L'examen ponctuel terminal :**

- ☞ *« Les candidats scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat d'association organisant un enseignement facultatif d'éducation physique et sportive peuvent passer l'épreuve relative à cette option sous la forme d'un contrôle en cours de formation. »*
- ☞ *« Les candidats scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat d'association qui n'ont pas suivi l'enseignement facultatif, de même que les candidats individuels et les candidats des établissements privés hors contrat d'association, présentent une épreuve ponctuelle terminale. »*
- ☞ *« Le contrôle ponctuel terminal de l'enseignement facultatif d'E.P.S. s'effectue sur une épreuve correspondant à une activité figurant sur une liste académique arrêtée par le recteur... »*
- ☞ *« Le référentiel des épreuves de cette liste contient les différents points de l'article 16 de l'arrêté du 9 avril 2002 : l'épreuve comprend une prestation (75% de la note) et un entretien (25%) » et ceux du cahier des charges national du contrôle en cours de formation de l'enseignement commun. Les compétences attendues du niveau deux du cycle terminal constituent le niveau exigible »*
- ☞ *« Le candidat choisit une épreuve qui porte soit sur une activité déjà programmée dans l'enseignement commun, soit sur une activité nouvelle. »*
- ☞ *« Pour l'épreuve facultative ponctuelle terminale, le candidat choisit obligatoirement une activité différente de celles présentées pour les épreuves de l'enseignement commun obligatoire ou pour les preuves ponctuelles terminales ».*
- ☞ *« Pour l'organisation de l'épreuve, une seule date est autorisée par académie ou par département »*
- ☞ *« La note définitive est arrondie au point entier le plus proche. Elle est ensuite transmise au président du jury.»*

Pour la session 2010, la liste des épreuves d'option facultative EPS à l'examen terminal, arrêtée par le recteur de l'académie de Créteil, est la suivante :

- ☞ Danse
- ☞ Natation
- ☞ Basket ball

Pour les élèves handicapés

- ☞ Judo
- ☞ Natation
- ☞ Basket ball
- ☞ Tir
- ☞ Jeux d'échecs

Les candidats choisiront une épreuve prise dans cette liste.

Les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément, ainsi que les candidats dispensés de l'épreuve d'EPS obligatoire, ne peuvent être admis à passer l'épreuve d'option facultative d'EPS.

Il est rappelé que l'épreuve d'option facultative d'EPS est conseillée aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau de pratique supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire.

## EPREUVE :

**Pour chaque session de 2 heures, 24 candidats sont évalués**

### I - DESCRIPTION DE L'EPREUVE :

Matches à 4 contre 4, sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré.(1) Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs projets collectifs.

### II - CONDITIONS DE L'EPREUVE :

- ☞ Appel (10')
    - ☞ Signature et vérification des cartes d'identité et des convocations...
    - ☞ Présentation de l'épreuve
    - ☞ Règlement utilisé au cours de l'épreuve
    - ☞ Constitution d'équipes de 3 joueurs
  - ☞ Phase d'échauffement libre (10')
  - ☞ Phase de brassage en 3 \* 3 afin de constituer des équipes homogènes (10')
    - ☞ Règlement utilisé :
      - ☞ Sortir à l'extérieur des 3 points à chaque changement de possession
      - ☞ Remise en jeu sur panier marqué effectué derrière la ligne des 3 points, face au panier
      - ☞ Autoarbitrage
  - ☞ Phase d'évaluation (60')
    - ☞ Chaque candidat participe à au moins 2 matches joués en 4 \* 4 tout terrain avec 5' de récupération entre 2 matches.
      - ☞ matches de 8' si équipe de 4, 10' si équipe de 5, 12' si équipe de 6, chaque joueur bénéficiant ainsi de 8' de temps de jeu effectif,
      - ☞ les changements de joueur sont effectués par le jury
      - ☞ défense homme à homme ou fille à fille obligatoire
    - A l'issue de cette étape, chaque candidat est noté sur 20, cette note sera ramenée sur 15 (cf. référentiel)
  - ☞ Entretien (30' (10' maxi par candidat)) : il se déroule entre le candidat et 2 examinateurs. L'entrée dans l'entretien se fait par l'analyse de la prestation. L'entretien porte sur les 3 champs suivants :
    - ☞ Analyse de la prestation, points forts, points faibles de la prestation individuelle et collective, remédiations possibles
    - ☞ Connaissance de l'activité – définition de l'activité (qu'est-ce qui différencie le basket-ball des autres sports-co)
    - ☞ Connaissance du règlement et de l'arbitrage
- Les examinateurs poseront au moins 1 question dans chacun des 3 champs  
L'entretien est noté sur 5 points.
- ☞ Une tenue adaptée est exigée (chaussures de sport, short ou pantalon de survêtement)

### III - COMPÉTENCES ATTENDUES :

Deux niveaux de compétences sont proposés aux candidats afin de les aider dans leur préparation. Le niveau 2 de compétences constitue l'exigence minimale attendue.

- ☞ NIVEAU 1 : Rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball, par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (étagement et écartement) face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.
- ☞ NIVEAU 2 : Rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'action élaborées.

- ☞ NIVEAU 3 : Mettre en place une attaque fondée sur une vitesse d'exécution optimale, impliquant un jeu à 2 au minimum. Les élèves s'avaient identifier et gérer l'alternative contre-attaque / jeu placé. En défense, l'organisation collective est adaptée à l'attaque adverse.

#### IV - DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

- ☞ Chaque candidat est observé et évalué par un membre du jury
- ☞ L'arbitrage est assuré par un membre du jury éventuellement secondé par un jeune officiel

#### V - CONDITIONS A PRÉVOIR :

- ☞ Le jury sera composé de
  - ☞ 1 président
  - ☞ 3 superviseurs (1 par niveau) : ils constituent les équipes à la fin du brassage
  - ☞ 12 examinateurs
  - ☞ 1 secrétaire
  - ☞ Et si possible 2 jeunes officiels (niveau académique)

#### VI - MODALITÉS D'ÉVALUATION :

##### Barème bac option

Répartition de la note : 75% pratique et 25% entretien

##### ÉPREUVE PRATIQUE :

Individuelle 12pts    Attaque 7pts  
                                  Défense 5 points

Collective 8pt        Attaque 5pts  
                                  Défense 3pts

#### VII - ANNEXES :

Cf. documents page 5

BASKET BALL		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE		
<b>COMPETENCES ATTENDUES</b>		<p>Matches à 4 contre 4, sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré.(1)            Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs projets collectifs. Chaque équipe peut prendre un temps-mort d'1' entre chaque rencontre.            Les règles essentielles sont celles du basket-ball.</p> <p>(1)Commentaires :  <i>Le principe d'équilibre du rapport de force : les équipes qui se rencontrent doivent être homogènes entre elles et en leur sein (équipes de niveau). C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues au cours de l'épreuve.</i>  <i>Dans certains cas très particuliers (contextes spécifiques d'établissement et effectifs), ce principe peut être mis en œuvre de manière différente : constitution d'équipes de même niveau mais hétérogènes en leur sein, à condition que les individualités puissent se neutraliser.</i></p>		
<b>POINTS A AFFECTER</b>	<b>ELEMENTS A EVALUER</b>	<b>DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1</b>	<b>DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2</b>	<b>DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 3</b>
05/20	organisation collective offensive	<p><b>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré.</b>            Mise en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'<b>utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Proche de la cible, occupation des espaces clés pour produire des tirs opportuns.</b>            Echanges qui créent le déséquilibre.            Plus grande continuité de jeu par une alternance jeu rapide et jeu placé.</p>	<p><b>Fait basculer le rapport de force qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable.</b>            Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse  <b>Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations balle et joueurs coordonnées, variation collective du rythme de jeu).</b>            Echanges décisifs qui créent le danger.            Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement constant des équipiers</p>	<p><b>Anticipe, organise, analyse</b>            Coordination d'actions impliquant 3 joueurs et utilisant la relation joueur intérieur / joueur extérieur            Spécification des rôles meneur / pivot/ ailier</p>
07/20	Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective offensive :	<p>Joueur engagé et réactif.            Joueur capable de répondre à une situation rapidement.</p> <p><b>PB : avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve sous pression</b>            NPB : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir</p>	<p><b>Joueur ressource : organisateur et décisif.</b>            capable d'enchaîner des actions coordonnées et décisives.            PB : crée un danger systématique pour favoriser une rupture (gagne ses duels, efficacité des tirs à l'extérieur et à l'intérieur, passe décisive à un partenaire placé favorablement)            NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (création d'écran pour tir ou pénétration du porteur, aide côté ballon et démarqué à l'opposé du ballon, rebond offensif)</p>	<p><b>Porteur de balle</b>            utilise efficacement les techniques d'attaque adaptées à son poste de jeu            crée de l'incertitude (utilisation des feintes)            joue et exploite efficacement le 1 contre 1            utilise différents types de dribbles (pénétration, fixation, main droite / main gauche            tirs variés et efficaces en fonction de la situation            exploite un écran  <b>Non-porteur de balle</b>            Se démarque dans un espace réduit par l'utilisation de ses appuis (aiguillage, changement de rythme, backdoor)            Crée des espaces libres en portant des écrans directs sur P.B. et indirects sur N.P.B.            Exploite les écrans            Anticipe pour jouer le rebond offensif</p>
03/20	organisation collective défensive	<p><b>Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré.</b>            Défense organisée et étagée pour perturber la progression (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli)  <b>Recul progressif en coupant l'accès au panier, et en ralentissant le plus possible (aide au partenaire dépassé)</b></p>	<p><b>Fait basculer le rapport de force qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable.</b>            Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense,  <b>L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son panier, se supplée collectivement pour une entraide efficace.</b></p>	<p><b>L'équipe en défense reste structurée et s'organise autour d'un côté fort (côté ballon) et d'un côté faible (opposé ballon)</b></p>
05/20	Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective défensive	<p><b>Joueur engagé et réactif.</b>            Joueur capable de coordonner ses actions avec ses partenaires.  <b>Choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, va au rebond défensif).</b></p>	<p><b>Joueur ressource : organisateur et décisif.</b>            Joueur capable d'anticiper et enchaîner des actions décisives (gagne ses duels et sait utiliser l'opportunité sur l'attaque à venir).  <b>Adapte et articule ses actions avec ses partenaires (harcèle, oriente et conteste le PB, dissuade, intercepte et aide).</b></p>	<p><b>Adapte sa défense en fonction de la position du ballon et de son adversaire : presse côté ballon, flotte à l'opposé</b>            Coupe les lignes de passe            Prévient et anticipe les écrans : glisse, « passe au-dessus », change...</p>

## Précisions concernant l'inscription à l'option facultative ponctuelle 2012

En CCF Obligatoire, si un élève a dans son ensemble d'activités l'épreuve :	Alors il peut s'inscrire à l'option facultative ponctuelle dans l'épreuve :
Course de haies	Natation - Danse - Basket ball
Course de demi fond	
Relais -vitesse	
Lancer du disque	
Lancer du javelot	
Saut en pentabond	
<b>Biathlon</b> : 50m haies-poids (Epreuve académique)	
Natation	Danse - Basket ball
Course d'orientation	Natation - Danse - Basket ball
Escalade	
Sauvetage	
Acrosport	
Gymnastique aux agrès	
Arts du cirque	
Chorégraphie collective	
Basket-ball	Natation - Danse
Hand-ball	Natation - Danse - Basket ball
Football	
Rugby	
Volley-ball	
<b>Ultimate</b> (Epreuve académique)	
Judo	
Savate boxe française	
Badminton en simple	
Tennis de table en simple	
Musculation	
Course en durée	
<b>Aérobic CC5</b> (Epreuve académique)	
Step CC5	

En ponctuel obligatoire, Si un élève est évalué dans le binôme d'activité :	Alors il peut s'inscrire à l'option facultative ponctuelle dans l'épreuve :
Demi-fond (3x500) - Badminton simple	Natation - Danse - Basket ball
Demi-fond (3x500) - Tennis de table simple	
Sauvetage - Tennis de table simple	
Gymnastique aux agrès - Basket ball	Natation - Danse
Sauvetage - Basket ball	

Les modalités des épreuves d'option facultative ponctuelle ainsi que les modalités des épreuves obligatoires ponctuelles sont consultables sur le **site EPS** de votre académie.

*NB : Les établissements préparant une option facultative en CCF ne peuvent proposer dans les ensembles d'activités du CCF obligatoire une épreuve de même intitulé, même si les modalités divergent quelque peu. Ex : Une épreuve d'option Volley-ball est interdite aux élèves présentant le Volley dans leur ensemble obligatoire même si les élèves sont évalués en 6 contre 6 dans le cadre de l'option.*